



Voie  
**1**

Secteur  
**A**

Sugiez

Rapport de gestion **TPF INFRA** 2023

tpf



# Sommaire

---

Notes liminaires	4
Vorbemerkung	4
Didier Castella, Président du Conseil d'administration	6
Serge Collaud, Directeur général	8
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrats	10
Serge Collaud, Generaldirektor	11
Les principales activités de 2023	12
TPF Infra Comptes 2023	16
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	21
Impressum	35

# Notes liminaires

## TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS INFRASTRUCTURE (TPF INFRA) SA

Le présent rapport de gestion est un résumé du rapport de gestion officiel. Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 13 juin 2024. Ce document expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles : Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté

globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficience quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la Holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble.

# Einleitende Bemerkungen

## FREIBURGISCHE VERKEHRSBETRIEBE INFRASTRUKTUR (TPF INFRA) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Holding (TPF) AG vom 13. Juni 2024 bestimmt. Er enthält die Zahlen, Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Holding sowie die Aktivitäten der drei Tochtergesellschaften: Freiburgische Verkehrsbetriebe (TPF TRAFIC) AG, Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG und Freiburgische Verkehrsbetriebe Immobilien (TPF IMMO) AG. Er zeigt auch die allgemeine Innovationsbereitschaft der Generaldirektion auf, um die TPF Holding

als bedeutsame Akteurin der öffentlichen Mobilität im Kanton Freiburg in einer effizienzbetonten Vision und hinsichtlich ihrer Integration in das nationale Netzwerk zu positionieren. Der Geschäftsbericht präsentiert auch die Ergebnisse und die Bilanz der Holdinggesellschaft sowie die konsolidierten Abschlüsse der Gesellschaftsgruppe. Diese Printversion enthält spezifisch die Jahresrechnung der Freiburgische Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG. Mit dem Kürzel TPF werden die Freiburgischen Verkehrsbetriebe in ihrer Gesamtheit bezeichnet.



14:45 Palésieux  
Direction

15:00 15:50 Mon  
Direction

A

A



## Le message du Président

# Didier Castella

## LES TPF COMME RÉPONSE AUX DÉFIS DE MOBILITÉ ET DE DURABILITÉ

29 juin 1868. Ce jour-là, à la gare de Bulle, le train embarque pour la première fois tout son petit monde en direction de Romont. Le début d'une folle aventure. Celle du chemin de fer, de la mobilité dans le canton de Fribourg, d'une région enfin reliée au réseau national. Depuis là, tout va changer.

En 2023, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont accueilli plus de 37 mil-

lions de voyageurs et de voyageuses sur leurs lignes! Une fréquentation record qui confirme une évidence: les pionniers de 1868 avaient raison. Forcément. Probablement seraient-ils ébahis face à ce chiffre vertigineux, face à ces trains qui défilent chaque demi-heure, face à ces bus qui attendent les passagers et les passagères pour les déposer dans leur quartier, dans leur village, sur le pas de leur porte.

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Les transports en commun représentent la meilleure réponse aux défis de mobilité et de durabilité qui se posent. Les TPF portent cette ambition et cet espoir avec détermination. Depuis 155 ans, ils se développent, s'adaptent, se repensent. Ils ont aussi dû affronter des tempêtes. La dernière en date, celle du Covid, a été particulièrement brutale. Du jour au lendemain, plus de 10 millions de personnes ont cessé d'emprunter les TPF. Aujourd'hui, nous pouvons l'affirmer: la crise a été surmontée. La clientèle est de retour, le résultat financier est positif pour la deuxième année consécutive, tandis que les indicateurs de qualité (ponctualité, confort, etc.) attestent de la satisfaction des passagers et des passagères.

Solidité, sécurité... les TPF sont armés pour affronter l'avenir. Au programme, l'horaire 2025, la rénovation de gares, le renouvellement de la flotte, la réduction des nuisances, l'optimisation de l'offre, le passage progressif aux énergies renouvelables, le développement de l'immobilier, etc. Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les défis qui manquent.

Une entreprise de transport avance encore plus vite avec du vent dans les voiles. Conscientes des enjeux du moment, les

collectivités publiques apportent leur aide. En tant qu'actionnaires, elles s'apprêtent même à franchir une étape supplémentaire en augmentant le capital-actions des TPF. A raison de 60 millions de francs pour l'Etat de Fribourg et de 12,5 millions pour la Ville de Fribourg. A ce titre, je salue tout particulièrement le large soutien du Grand Conseil fribourgeois et du Conseil général de la commune. Il revient désormais au peuple de se prononcer, le 3 mars 2024. Ceci, sans oublier que les CFF, également actionnaires, ont donné leur accord pour une augmentation de 3,8 millions. Merci à eux. Sans leur aide, sans celle de tous nos commanditaires (Confédération, Canton, agglomérations, communes), les TPF ne pourraient pas proposer une offre de transport aussi complète.

Je ne pourrais clore ce message sans remercier nos collaboratrices et collaborateurs. Par la qualité du travail et leur engagement sans faille, elles et ils font souffler chaque jour l'esprit des pionniers.



Le message du Directeur général

# Serge Collaud

BATTRE LE RECORD DE FRÉQUENTATION,  
UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les nuages se dissipent, l'horizon se dégage. La pandémie de Covid n'est plus qu'un vieux souvenir qui s'évanouit dans le rétroviseur. Le frein à main lâché, les Transports publics fribourgeois (TPF) repartent de plus belle. En 2023, l'entreprise a retrouvé une assise financière et a déplacé plus de 37,5 millions de voyageuses et voyageurs!

Ce chiffre record est révélateur à plusieurs titres. Il salue tout d'abord l'extraordinaire travail réalisé par les 1400 collaboratrices et collaborateurs des TPF. Il témoigne ensuite du bien-fondé de la politique de mobilité définie par nos commanditaires (Confédération, Canton, agglomérations et communes). Mais tout cela ne servirait à rien si la population fribourgeoise rechignait à se déplacer en transports publics. Force

est de constater qu'elle y est toujours plus encline. Au-delà du record, c'est l'évolution par rapport à 2022 qui impressionne : +9%! De Chiètres à Montbovon, de Vuissens à Bellegarde, en train ou en bus, la fréquentation augmente. Et si le canton de Fribourg a toujours accusé un certain retard en la matière, il a désormais enfilé ses bottes de sept lieues.

Aux TPF, nous sommes prêts à répondre à cet appel. En développant l'offre, en écoutant notre clientèle, en se levant tous les matins avec une seule et même aspiration : offrir une réponse adéquate aux besoins de mobilité de la population. C'est ainsi que l'année 2023 a été marquée par plusieurs nouveautés comme la nouvelle liaison Berne – Broc-Chocolaterie, le lancement du *Chocolat Express*, l'augmentation de cadence, l'introduction de nouvelles rames sur la voie métrique, le renouvellement de gares. Les projets se succèdent, les besoins augmentent, mais notre credo, lui, ne change pas : ensemble, bâtissons votre mobilité!

Depuis quelque temps, une nouvelle mission existentielle nous échoit, celle d'ouvrir la voie de la durabilité. Nous ne le voyons pas comme un devoir, mais comme une opportunité, une formidable opportunité. En novembre, nous avons rendu publique notre stratégie en la matière. Forte de cinq axes, elle compte 70 mesures concrètes. Si la décarbonation de notre flotte de bus sur les lignes concessionnées en est la mesure phare, ce programme ne s'arrête pas à la défense de l'environnement. Il concerne également la biodiversité, la formation et la mixité.

Au moment de conclure, permettez-moi de remercier celles et ceux qui font les TPF : nos membres du Conseil d'administration, nos actionnaires, nos commanditaires, notre clientèle, notre personnel. Nous voilà toutes et tous réunis sous une même bannière, celle de la mobilité durable.

---



## Die Botschaft des Präsidenten

# Didier Castella

## DIE TPF ALS ANTWORT AUF DIE HERAUSFORDERUNGEN DER MOBILITÄT UND DER NACHHALTIGKEIT

29. Juni 1868. An diesem Tag beförderte ein Zug die ersten Passagiere vom Bahnhof Bulle nach Romont. Eine abenteuerliche Geschichte nahm ihren Anfang: die Geschichte der Eisenbahn, der Mobilität im Kanton Freiburg, einer Region, die endlich an das nationale Verkehrsnetz angebunden wurde. Ein Moment, der alles veränderte.

2023 beförderten die Freiburgischen Verkehrsbetriebe (TPF) über 37 Millionen Reisende auf ihren Linien! Eine Rekordzahl an Fahrgästen, die eine Tatsache bestätigt:

Die Pioniere von 1868 hatten recht. Und wie sie recht hatten! Wahrscheinlich würden sie angesichts dieser schwindelerregenden Zahlen erstaunt sein, angesichts der halbstündlich verkehrenden Züge, angesichts der Busse, die auf die Passagiere warten, um sie in ihr Quartier, ihr Dorf und vor ihre Haustüre zu fahren.

Heute haben Zweifel keinen Platz mehr. Der öffentliche Verkehr bietet die beste Antwort auf die anstehenden Herausforderungen der Mobilität und der Nachhaltigkeit. Die

TPF verfolgen dieses Ziel und diese Hoffnung mit Entschlossenheit. Seit 155 Jahren entwickeln sie sich weiter, passen sie sich an, erfinden sie sich neu. Sie mussten auch stürmische Zeiten meistern, wie zuletzt die Corona-Pandemie, die besonders heftig war. Von einem Tag auf den anderen lösten sich über 10 Millionen Reisende in Luft auf. Heute dürfen wir es bestätigen: Wir haben die Krise überwunden. Die Kundinnen und Kunden sind zurückgekehrt, das Finanzergebnis ist zum zweiten Jahr in Folge positiv und die Qualitätsindikatoren (Pünktlichkeit, Komfort usw.) zeugen von der Zufriedenheit der Fahrgäste.

Stabilität, Sicherheit... die TPF sind dafür gerüstet, die Zukunft anzupacken. Auf dem Programm stehen der Fahrplan 2025, die Modernisierung der Bahnhöfe, die Erneuerung der Flotte, die Reduzierung von Umwelt- und Lärmbelastungen, die Angebotsoptimierung, der stufenweise Übergang zu erneuerbaren Energien, die Entwicklung von Immobilien usw. Wie Sie sehen, wird es uns nicht an Herausforderungen fehlen.

Ein Transportunternehmen kommt mit Wind in den Segeln noch rascher voran. Die öffentliche Hand ist sich über die aktu-

ellen Herausforderungen im Klaren und bietet ihre Unterstützung an. Als Aktionärin bereitet sie sich sogar auf einen zusätzlichen Schritt vor, indem sie das Aktienkapital der TPF erhöht. Der Staat Freiburg wird 60 Millionen Franken und die Stadt Freiburg 12,5 Millionen Franken beisteuern. In diesem Zusammenhang begrüße ich insbesondere die grosse Unterstützung des Freiburger Grossen Rats und des Gemeinderats der Stadt Freiburg. Nun liegt es am Volk, am 3. März 2024 darüber abzustimmen. Dabei darf nicht vergessen werden, dass die SBB, ebenfalls Aktionärin, einer Erhöhung von 3,8 Millionen Franken zugestimmt hat. Wir danken ihnen dafür. Ohne ihre Hilfe, ohne die Hilfe aller unserer Auftraggeber (Bund, Kanton, Agglomeration, Gemeinden) könnten die TPF kein so umfassendes Mobilitätsangebot bieten.

Zum Schluss bedanke ich mich bei unseren Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern. Dank der Qualität ihrer Arbeit und ihrem unermüdlichen Einsatz halten sie den Pioniergeist jeden Tag aufs Neue hoch.

## Die Botschaft des Generaldirektors

# Serge Collaud

## TEAMARBEIT ERMÖGLICHTE REKORD-FREQUENTIERUNG

Die Wolken lösen sich auf und der Horizont wird heller. Die Corona-Pandemie ist nur noch eine vage Erinnerung aus der Vergangenheit. Die Freiburger Verkehrsunternehmen (TPF) müssen nicht mehr mit angezogener Handbremse unterwegs sein und kommen wieder gut voran. Das Unternehmen hat 2023 zu einer finanziellen Solidität zurückgefunden und mehr als 37,5 Millionen Reisende befördert!

Diese Rekordzahl ist aus mehreren Gründen aufschlussreich. Zuerst ist sie der hervorragenden Arbeit der fast 1400 Mitarbeitenden der TPF zu verdanken. Weiter zeugt sie von der fundierten Mobilitätspolitik unserer Auftraggeber (Bund, Kanton, Agglomeration und Gemeinden). Doch all dies würde nichts nützen, wenn sich die Freiburgerinnen und Freiburger nicht mit dem öffentlichen Verkehr fortbewegen würden. Tatsächlich

tun sie das immer öfter. Neben dem Rekord ist auch die Entwicklung im Vergleich zu 2022 eindrucksvoll: plus 9 Prozent! Von Kerzers nach Montbovon, von Vuissens nach Bellegarde, mit dem Zug oder dem Bus: die Frequentierung steigt. Und nachdem der Kanton Freiburg diesbezüglich lange einen gewissen Rückstand hatte, sind wir nun mit umso grösseren Schritten vorwärtsgegangen.

Bei den TPF sind wir bereit, diesem Ruf zu folgen. Indem wir Angebote entwickeln, auf unsere Kunden hören und jeden Tag das einzige und immer gleiche Bestreben verfolgen: eine angemessene Antwort auf die Mobilitätsbedürfnisse der Bevölkerung zu bieten. So wurde das Jahr 2023 von mehreren Neuheiten geprägt: die neue Verbindung Bern – Broc Chocolaterie, die Lancierung des Chocolat Express, die Erhöhung der Taktfrequenzen, die Einführung von neuen Wagen auf der Schmalspur und die Modernisierung mehrerer Bahnhöfe. Ein Projekt löst das andere ab, die Bedürfnisse steigen, doch unser Credo bleibt immer gleich: Gemeinsam gestalten wir Ihre Mobilität!

Seit einiger Zeit beschäftigen wir uns mit einer neuen existenziellen Aufgabe: den Weg der Nachhaltigkeit einzuschlagen. Wir sehen dies nicht als Pflicht, sondern als Chance, als grossartige Chance. Im November haben wir unsere Nachhaltigkeitsstrategie vorgestellt. Sie umfasst fünf Schwerpunkte und 70 konkrete Massnahmen. Auch wenn die Dekarbonisierung der Busflotte auf den konzessionierten Strecken die wichtigste Massnahme ist, geht das Programm über den Umweltschutz hinaus: Es betrifft auch die Biodiversität, die Ausbildung und die Gleichstellung.

Zum Schluss möchte ich allen danken, die die TPF ausmachen: unseren Verwaltungsratsmitgliedern, unseren Aktionären, unseren Auftraggebern, unseren Kundinnen und Kunden, unseren Mitarbeitenden. Wir alle sind unter demselben Banner vereint, dem der nachhaltigen Mobilität.

## LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2023

20  
mars

DÉBUT DES TRAVAUX  
DE RENOUVELLEMENT  
DE LA GARE DE SUGIEZ

10  
mai

TPF HOLDING REJOINT  
L'ACTIONNARIAT DE  
GRUYÈRE HYDROGEN  
POWER SA

20  
août

UNE NOUVELLE LIGNE  
DANS L'AGGLO,  
LA NUMÉRO 10

20  
23

01  
mai

OPTIMISATION DES  
LIGNES URBAINES 5 ET 7

02  
juin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES TPF

24  
août

MISE EN SERVICE  
DE LA LIGNE BERNE -  
BULLE - BROC-FABRIQUE  
ET DE LA GARE  
DE SUGIEZ

25  
août

GRILLADE DU  
PERSONNEL TPF  
À BULLE

26

août

INAUGURATION DE  
LA GARE ET DU  
VELÂDZO BULLE AINSI  
QUE DE LA LIGNE  
BERNE - BULLE -  
BROC-FABRIQUE

11

septembre

LANCEMENT DU PROJET  
GARE-CASINO À  
ESTAVAYER-LE-LAC

11

octobre

AUGMENTATION  
DES FONDS PROPRES  
DE TPF HOLDING

11

décembre

INTRODUCTION DE DEUX  
NOUVELLES RAMES SUR  
LE RÉSEAU À VOIE ÉTROITE



26

août

LE TRAIN CHOCOLAT  
EXPRESS FAIT SON  
ENTRÉE SUR LE RÉSEAU

28

septembre

GIVISIEZ SE DÉVOILE  
POUR FRIBOURG OPEN

03

novembre

LES TPF S'ENGAGENT  
POUR DEMAIN EN LANÇANT  
LEUR STRATÉGIE DE  
DURABILITÉ 2030

31

décembre

FRÉQUENTATION RECORD,  
37 512 777 VOYAGEUR·SES



m  
150

Secteur  
**C**

Voie  
**5**

m  
75

m  
60

m  
120



351 Palézieux

103



**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

En milliers de CHF

<b>ACTIF</b>	Notes	31.12.23	31.12.22	<b>PASSIF</b>	Notes	31.12.23	31.12.22
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Liquidités		5 428	10 672	Dettes financières à court terme		9	150
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	2 924	6 049	Dettes résultant de livraisons et de prestations	7	9 603	21 369
Autres créances à court terme	2	1 728	2 701	Autres dettes à court terme	8	10	7
Stocks	3	2 286	2 436	Comptes de régularisation passif	9	2 464	4 872
Comptes de régularisation actif	4	1 064	736			<b>12 086</b>	<b>26 398</b>
		<b>13 430</b>	<b>22 593</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				<b>DETTES A LONG TERME</b>			
Immobilisations financières		15	15	Autres dettes à long terme	10	542 153	480 851
Immobilisations corporelles	5	616 709	558 034			<b>542 153</b>	<b>480 851</b>
Immobilisations incorporelles	6	769	327				
		<b>617 493</b>	<b>558 376</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
		<b>630 923</b>	<b>580 970</b>	Capital-actions		68 730	68 730
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		4 990	1 598
				Résultat de l'exercice		2 964	3 392
						<b>76 684</b>	<b>73 720</b>
				<b>TOTAL DU PASSIF</b>			
						<b>630 923</b>	<b>580 970</b>

**ATTENTION**

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.



## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2023	2022
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 964</b>	<b>3 392</b>
Amortissements de l'actif immobilisé	15 784	15 502
Amortissements additionnels	0	-7
Diminution/(Augmentation) des créances résultant de livraisons et de prestations	3 124	-3 543
Diminution/(Augmentation) des autres créances à court terme	973	-674
Diminution/(Augmentation) des stocks	150	-182
(Augmentation) des comptes de régularisation actif	-328	-209
(Diminution) des dettes financières à court terme	-141	0
(Diminution) des dettes résultant de livraisons et de prestations	-18 292	-9 297
Augmentation/(Diminution) des autres dettes à court terme	3	-177
(Diminution) des provisions à court terme	-857	-1 032
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif	-1 552	908
<b>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>1 829</b>	<b>4 681</b>
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-67 896	-73 401
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-478	-12
<b>(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-68 374</b>	<b>-73 412</b>
Augmentation des autres dettes à long terme	61 301	48 633
<b>Entrée de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>61 301</b>	<b>48 633</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-5 244</b>	<b>-20 098</b>

	2023	2022
Justification :		
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier (dont KCHF 7'256 sur le compte réservé pour les investissements)	10 672	30 769
Etat des liquidités au 31 décembre (dont KCHF 986 sur le compte réservé pour les investissements)	5 428	10 672
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>-5 244</b>	<b>-20 098</b>

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 31.12.21</b>	<b>68 730</b>	<b>0</b>	<b>1 598</b>	<b>70 328</b>
Résultat de l'exercice			3 392	3 392
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
<b>ETAT AU 31.12.22</b>	<b>68 730</b>	<b>0</b>	<b>4 990</b>	<b>73 720</b>
Résultat de l'exercice			2 964	2 964
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
<b>ETAT AU 31.12.23</b>	<b>68 730</b>	<b>0</b>	<b>7 955</b>	<b>76 684</b>

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.-.

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>2023</b>	<b>DETAIL DES RESERVES</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.22</b>
Confédération	66,5%	Réserves 1ers transferts CO - Swiss Gaap RPC	284	284
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33,5%	Réserves légales issues du bénéfice	15	15
		PP reporté art. 67 LCdF - Ch. Fer INFRA	4 691	1 299
		Résultat reporté	0	0
		Résultat de l'exercice	2 964	3 392
		<b>TOTAL</b>	<b>7 955</b>	<b>4 990</b>

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les normes Swiss GAAP RPC. L'intégralité du référentiel Swiss GAAP RPC est respecté. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

## LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

### Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs

nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication, ainsi que d'huile de chauffage.

L'huile de chauffage est valorisée sur les prix moyens d'achat.

Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets, respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

### Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels. Le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

<b>Terrains non bâtis</b>	<b>0</b>
<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Parcours</b>	<b>de 1.5% à 3%</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 3% à 10%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 4% à 12.5%</b>

<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 6% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 8% à 20%</b>

Les nouvelles immobilisations mises en service dès le 01.01.2021 ont été traitées selon les taux d'amortissements techniques, soit les RTE 29900 exigences minimales et les recommandations de la branche au sujet de la direction financière et contrôle de gestion de la convention de prestations éditée par l'Union des transports publics (UTP) le 26.02.2019. Cette nouvelle norme technique a été adoptée par les entreprises d'infrastructure publique en vue d'établir le rapport sur l'état du réseau, selon les instructions transmises et approbation par l'Office fédéral des transports publics (OFT). Cette nouvelle norme est effective dès le 01.01.2021, or en accord avec l'OFT, TPF INFRA a décidé de les appliquer dès le 01.01.2020.

Dès lors, les taux d'amortissements appliqués pour ces nouvelles immobilisations sont les suivants :

<b>Terrains non bâtis</b>	<b>0</b>
<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Parcours</b>	<b>de 0.66% à 6.66%</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 1% à 10%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 1.43% à 50%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 2% à 10%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 2% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 5% à 50%</b>

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont de 20%.

#### **Autres dettes à long terme**

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

#### **Provisions**

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

#### **Engagements de prévoyance**

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2023 est supérieur à 100%.

Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Une obligation ou un avantage économique est déterminé sur la base des états financiers de la caisse de prévoyance préparés selon les Swiss GAAP RPC 26 « Comptabilisation des régimes de retraite » et comptabilisés au bilan en conséquence. Au 31 décembre 2023 il n'y a pas d'avantage économique ou d'obligation (idem 31 décembre 2022).

#### **Propres prestations**

Une partie du compte de produits « propres prestations » qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m<sup>2</sup> qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

#### **Opérations hors bilan**

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

#### **Subventions de tiers**

Dès 2019, les subventions de tiers et le bénéfice en cas d'aliénation d'actifs immobilisés sont comptabilisés contre les indemnités d'amortissements.

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

### 1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.23	31.12.22
Créances envers des clients tiers	788	2 758
Créances envers des entités du groupe	2 136	3 291
<b>TOTAL</b>	<b>2 924</b>	<b>6 049</b>

### 2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

	31.12.23	31.12.22
Autres créances	5	6
Créances fiscales et droits de douane	1 723	2 695
<b>TOTAL</b>	<b>1 728</b>	<b>2 701</b>

### 3 STOCKS

	31.12.23	31.12.22
Approvisionnements ateliers / Énergie et matières consommation	2 266	2 382
Stock mazout / huile de chauffage	21	54
<b>TOTAL</b>	<b>2 286</b>	<b>2 436</b>

### 4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	31.12.23	31.12.22
Actifs transitoires	174	324
Créances envers des entités du groupe	890	96
Commissions de courtage à recevoir de TPF Holding suite à l'audit de l'OFT	0	316
<b>TOTAL</b>	<b>1 064</b>	<b>736</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)</b>	<b>Terrains non bâti</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>8 871</b>	<b>199 800</b>	<b>56 400</b>	<b>158 843</b>	<b>12 969</b>	<b>168 739</b>	<b>57</b>	<b>605 679</b>
Entrées							94 525	22	94 547
Sorties			-1 316	-1 067	-2 629	-100	-4 487	-68	-9 668
Reclassifications		401	45 410	39 007	46 226	822	-132 104		-238
Reclassifications Swiss GAAP RPC		1	-183	11 111	-11 723	795	0		0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>9 272</b>	<b>243 711</b>	<b>105 451</b>	<b>190 717</b>	<b>14 486</b>	<b>126 673</b>	<b>11</b>	<b>690 321</b>
<b>CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>-11</b>	<b>-49 524</b>	<b>-10 315</b>	<b>-56 761</b>	<b>-6 031</b>	<b>0</b>	<b>-32</b>	<b>-122 674</b>
Amortissements planifiés			-4 704	-1 997	-6 438	-695		29	-13 804
Dépréciations d'actifs									0
Sorties			663	1 067	2 151	100			3 981
Reclassifications Swiss GAAP RPC			854	-3 793	3 764	-614			210
<b>CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>-11</b>	<b>-52 711</b>	<b>-15 038</b>	<b>-57 284</b>	<b>-7 240</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>-132 287</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>8 860</b>	<b>150 276</b>	<b>46 085</b>	<b>102 082</b>	<b>6 938</b>	<b>168 739</b>	<b>25</b>	<b>483 005</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>9 261</b>	<b>191 000</b>	<b>90 413</b>	<b>133 433</b>	<b>7 246</b>	<b>126 673</b>	<b>8</b>	<b>558 034</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)</b>	<b>Terrains non bâti</b>	<b>Biens fonds</b>	<b>Parcours</b>	<b>Bâtiments Quais</b>	<b>Installations</b>	<b>Véhicules Biens meubles</b>	<b>Immobilisations corporelles en cours de construction</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>9 272</b>	<b>243 711</b>	<b>105 451</b>	<b>190 717</b>	<b>14 486</b>	<b>126 673</b>	<b>11</b>	<b>690 322</b>
Entrées							74 422		74 422
Sorties		-96	-1 653	-12	-3 726	-73			-5 561
Reclassifications		4 228	61 281	17 175	23 350	534	-106 568		0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>13 403</b>	<b>303 339</b>	<b>122 614</b>	<b>210 342</b>	<b>14 947</b>	<b>94 527</b>	<b>11</b>	<b>759 183</b>
<b>CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>-11</b>	<b>-52 711</b>	<b>-15 038</b>	<b>-57 284</b>	<b>-7 240</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>-132 287</b>
Amortissements planifiés			-5 470	-2 263	-7 038	-668		-1	-15 440
Dépréciations d'actifs									0
Sorties			1 480	12	3 688	73			5 253
<b>CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>-11</b>	<b>-56 701</b>	<b>-17 289</b>	<b>-60 634</b>	<b>-7 835</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>-142 474</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>9 261</b>	<b>191 000</b>	<b>90 413</b>	<b>133 433</b>	<b>7 246</b>	<b>126 673</b>	<b>8</b>	<b>558 034</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>13 392</b>	<b>246 638</b>	<b>105 325</b>	<b>149 707</b>	<b>7 111</b>	<b>94 527</b>	<b>7</b>	<b>616 709</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Indemnités / Participations</b>	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>Immobilisations incorporelles en cours de construction</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>2 138</b>	<b>0</b>	<b>2 138</b>
Entrées			12	12
Sorties				0
Reclassifications		238		238
Reclassifications Swiss GAAP RPC		0		0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>2 377</b>	<b>12</b>	<b>2 388</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>-1 352</b>	<b>0</b>	<b>-1 352</b>
Amortissements planifiés		-497		-497
Dépréciations d'actifs				0
Sorties				0
Reclassifications Swiss GAAP RPC		-211		-211
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>-2 060</b>	<b>0</b>	<b>-2 060</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.21</b>	<b>0</b>	<b>786</b>	<b>0</b>	<b>786</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>317</b>	<b>12</b>	<b>327</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>2 377</b>	<b>12</b>	<b>2 388</b>
Entrées			478	478
Sorties				0
Reclassifications				0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>2 377</b>	<b>490</b>	<b>2 866</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>-2 060</b>	<b>0</b>	<b>-2 060</b>
Amortissements planifiés		-37		-37
Dépréciations d'actifs				0
Sorties				0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>-2 097</b>	<b>0</b>	<b>-2 097</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.22</b>	<b>0</b>	<b>317</b>	<b>12</b>	<b>328</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.23</b>	<b>0</b>	<b>279</b>	<b>490</b>	<b>768</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

### 7 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.23	31.12.22
Dettes envers des tiers	7 789	17 261
Dettes envers des entités du groupe	1 814	4 108
<b>TOTAL</b>	<b>9 603</b>	<b>21 369</b>

### 8 AUTRES DETTES A COURT TERME

	31.12.23	31.12.22
Autres dettes envers des tiers	10	7
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>9 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.22</b>	<b>11 INDEMNITES / SUBVENTIONS</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Marchandises/prestations reçues et non facturées - prestations projets	12	2 044	Indemnités d'exploitation Confédération	11 978	14 143
Marchandises/prestations reçues et non facturées - prestations exploitation	22	193	Indemnités d'amortissement Confédération	17 442	20 691
Dettes à court terme envers des entités du groupe	110	17	Subventions CMOE	53	-21
Transitoire pour litige projet Châtel-Saint-Denis	1 438	1 438	<b>TOTAL</b>	<b>29 473</b>	<b>34 812</b>
Charges de bâtiments/exploitation à payer à des tiers	25	24	<b>12 CHARGES EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Commissions de courtage à payer aux commanditaires	0	288	Charges concernant des exercices précédents	4	19
Amortissements sur immobilisation	0	19	Courant de traction - Montbovon 2017-2022	300	0
Provision vacances/heures supplémentaires	857	850	Commissions de courtage à payer aux commanditaires	0	46
<b>TOTAL</b>	<b>2 464</b>	<b>4 872</b>	<b>TOTAL</b>	<b>304</b>	<b>64</b>
<b>10 AUTRES DETTES A LONG TERME</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.22</b>	<b>13 PROD. EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Autres dettes envers cantons / Confédération	542 153	480 851	Produits concernant des exercices précédents	199	17
<b>TOTAL</b>	<b>542 153</b>	<b>480 851</b>	Correction des produits des sillons 2022	1 016	0
Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.			Commissions de courtage dues par TPF Holding suite à l'audit de l'OFT	0	46
			<b>TOTAL</b>	<b>1 214</b>	<b>62</b>

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

<b>14 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.22</b>
Valeur comptables investissements d'infrastructure (détail voir notes 5 & 6)	522 454 264	431 669 008
<b>15 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE</b>	<b>31.12.23</b>	<b>31.12.22</b>
Immeubles	64 205 700	56 679 300
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)	141 856 200	135 376 219
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)	12 488 863	7 352 546
Remorques travail TEUPEN	201 400	201 400
Matériel informatique	0	1 458 839
<b>TOTAL</b>	<b>218 752 163</b>	<b>201 068 305</b>
RC entreprise chemin de fer (infrastructure)	100 000 000	100 000 000
RC flotte véhicules de service	105 000 000	105 000 000
RC Maître ouvrage	20 000 000	20 000 000

## 16 CHANGEMENTS SUR LA PERIODE COMPARATIVE

A des fins de comparaisons, certains reclassements ont été effectués sur l'année comparative 2022, toutefois sans aucun impact sur le compte de résultat ni sur les fonds propres.

## 17 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération.  
Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 18 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

---

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF INFRA au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration de la société TPF INFRA.

### 19 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2023 durant sa séance du 08.05.2024.

**PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT**

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 964 429</b>
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	4 691 036
Attribution à la réserve selon art. 67 LCdF	2 964 429
<b>RESULTATS REPORTES A NOUVEAU</b>	<b>7 655 465</b>



## Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA

#### Givisiez

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

##### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 31) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

##### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Autres points

Les comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport du 27 avril 2023, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

##### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

##### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

**Patrick Wagner**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

**Issam Zahiri**

Neuchâtel, le 8 mai 2024

PricewaterhouseCoopers SA, rue des Epancheurs 6  
2000 Neuchâtel



## IMPRESSUM

Edition et conception :

Département Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Relecture et correction : KORREKTOR 24 GmbH

Traduction : Trad8 Sàrl

Photographies : Alain Wicht

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2024

### TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS HOLDING (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch) - +41 26 351 02 00 - [tpf.ch](http://tpf.ch)

**« ENSEMBLE, BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »**